

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 2 mai 2017, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Stéphanie Binet,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M. Michaël Charette, directeur général adjoint est présent. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5625/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5626/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5627/SSGC)

M^{me} Linda Gagnon, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
 2. Vérification des présences et constatation du quorum;
 3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
 4. Adoption du procès-verbal;
 5. Adoption de l'ordre du jour;
 6. Parole à l'assemblée;
 7. Parole aux élèves;
 8. Bilan de l'opération classement 2017-2018;
 9. Objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2017-2018;
 10. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction d'école;
 11. Prolongation de congé sans traitement à 100 % de M^{me} Julie Mallette jusqu'au 29 juin 2018;
 12. Cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2017-2018;
 13. Nouveau modèle de conseillanc e pédagogique au secondaire;
- PAUSE
14. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
 15. Questions diverses;
 16. Information du comité de parents;
 17. Information de la vice-présidence;
 18. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
 19. Information de la direction générale;
 20. Tour de table - partage d'information;
 21. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PAROLE AUX ÉLÈVES

BILAN DE L'OPÉRATION CLASSEMENT 2017-2018

Pour information

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2017-2018 (R-5628/SRF)

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité consultatif de gestion (CCG) le 30 mars 2017;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du conseil des commissaires le 4 avril 2017;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents le 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) prévoit déposer les paramètres consultatifs de financement d'ici la fin mai;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'adopter les objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2017-2018, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2016-2017-25** et d'autoriser la directrice générale et la directrice du Service des ressources financières à apporter les corrections suite au dépôt des paramètres consultatifs du MEES.

Adopté

PROPOSITION D'HUI S CLOS (R-5629/SSGC)

M^{me} Danielle Leblanc, commissaire, propose de tenir une séance d'huis clos. Il est 19 h 50.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (R-5630/SSGC)

M^{me} Linda Gagnon, commissaire, propose le retour à la séance publique. Il est 19 h 55.

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE (R-5631/SRH)

CONSIDÉRANT le processus d'affectation et de mutation approuvé par le conseil des commissaires lors de sa séance du 17 juin 2008 par le biais de la résolution R-3136/SDG;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, il appartient au conseil des commissaires de constituer ces listes d'admissibilité sur recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT le concours C-2016-532;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction d'école, la personne recommandée par le comité de sélection qui a eu lieu le 19 avril 2017, à savoir M^{me} Jennifer Ouellette.

Adopté

PROLONGATION DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À 100 % DE M^{ME} JULIE MALLETTE JUSQU'AU 29 JUIN 2018 (R-5632/SRH)

CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoir #318;

CONSIDÉRANT la demande de M^{me} Mallette de prolonger son congé sans traitement à 100 % du 25 août 2017 au 29 juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de sa direction d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire, d'accorder le prolongement du congé sans traitement à la salariée M^{me} Julie Mallette jusqu'au 29 juin 2018.

Adopté

M^{me} Geneviève Patenaude demande le vote.

CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE 2017-2018 (R-5633/SRÉ)

CONSIDÉRANT la Politique relative aux services de garde en milieu scolaire qui a été adoptée au printemps 2011 (politique 3203);

CONSIDÉRANT qu'il est de mise de faire une révision annuelle du cadre organisationnel afin de le mettre à jour en fonction des constats effectués au cours de l'année;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'adopter le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2017-2018, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sous la cote CC2016-2017-26.

Adopté

NOUVEAU MODÈLE DE CONSEILLANCE PÉDAGOGIQUE AU SECONDAIRE

Pour information

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5634/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 22 h 50.

Adopté

Président

Secrétaire